

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

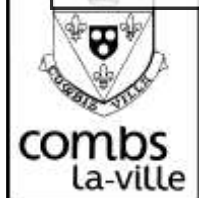
Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le 23/10/2020

ID : 077-217701226-20201019-DEL_19OCT__5-DE

SLO

Commune de COMBS LA VILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2020

Délibération n° 05

Date de convocation

09.10.2020

Date d'affichage

13.10.2020

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 27

votants : 35

Objet : Décision Modificative n°2 au budget primitif 2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf octobre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODÉ-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme H. KIRCALI – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

M. P. SEDARD par Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH par M. G. GEOFFROY – Mme F. SAVY par M. D. VIGNEULLE – M. C. LUTTMANN par M. E. ALAMAMY – M. C. GHIS par Mme MM. SALLES – M. Y. LERAY par M. J. SAMINGO – Mme C. VIVIAN par M. J. RANQUE – Mme A. ADJELI par Mme H. KIRCALI.

Monsieur John SAMINGO a été élu secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 et suivants,

VU la délibération n° 05 du 02 mars 2020 portant vote du Budget Primitif 2020,

VU la délibération n°01 du 04 juin 2020, portant sur la Décision Modificative n°1 au BP 2020,

VU la nécessité de procéder à certaines inscriptions budgétaires pour l'exécution du Budget 2020,

VU l'avis de la commission Administration Générale, Finances et Ressources

CONSIDERANT que ces mouvements sont nécessaires afin de régulariser les prévisions de recettes au vu des notifications parvenues à ce jour ainsi que celles des dépenses,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder aux modifications budgétaires présentées en annexe, dont l'équilibre est le suivant :

	Dépenses	Recettes
Investissement	746 243,88 €	746 243,88 €
Fonctionnement	529 450,02€	529 450,02€
Total DM2	1 275 693,90 €	1 275 693,90 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 19 octobre 2020

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : **27**

Contre : **5** (Mme L. MASSE – M. PRILLEUX- M. S. ROUILLIER – Mme H. KIRCALI – Mme A. ADJELI)

Abstention : **3** (M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. PELLOUX)